

SAirGroup AG
en liquidation concordataire

Circulaire n° 28

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline SAirGroup AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Aux créanciers de SAirGroup AG
en liquidation concordataire

Küsnacht, mai 2017

B5484117.docx/WuK

**SAirGroup AG en liquidation concordataire;
Circulaire n° 28**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de SAirGroup ainsi que de la suite de la procédure prévue au cours des prochains mois.

I. CINQUIEME ACOMPTE

En raison de la situation financière actuelle de SAirGroup et de l'apurement de l'état de collocation largement avancé, le liquidateur et la commission des créanciers ont décidé de procéder au versement d'un cinquième acompte de 6,5 % aux créanciers titulaires de créances admises en 3^e classe. Les préparatifs en vue de ce versement ont pu être achevés dans l'intervalle. En annexe à la présente circulaire, vous trouverez l'avis spécial correspondant contenant des informations détaillées sur le déroulement dudit versement. L'exécution des paiements prendra un certain temps en raison du grand nombre de créanciers. Les versements interviendront au plus tôt à partir de juillet 2017.

II. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2016

Le 28 février 2017, le liquidateur a présenté à la juge concordataire du Tribunal de district de Zurich son 14^e rapport d'activité pour l'année 2016 après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 6 juin 2017 dans les bureaux du liquidateur, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au numéro +41 (0)43 222 38 30.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité, dans la mesure où les créanciers n'ont pas déjà été informés par la voie de la Circulaire n° 27 de décembre 2016.

III. PRESENTATION GENERALE DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR

Au cours de l'année 2016, le liquidateur a concentré ses activités sur l'apurement des passifs, y compris la conduite des procès en contestation de l'état de collocation engagés par des créanciers (cf. ch. VII.1. ci-après), la vente des parts au Centre Swissair à Genève (cf. Circulaire n° 27 ch. I.1.), la vente des créances envers les sociétés Volare (cf. Circulaire n° 27 ch. I.2.), la conduite d'un procès contre Gate Gourmet Switzerland GmbH concernant la part au groupe de TVA Swissair (cf. ch. V.2. ci-après) ainsi que l'apurement des rapports de créances réciproques avec des sociétés internes du groupe (cf. Circulaire n° 27, ch. II.).

2. ACTIVITES DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

La commission des créanciers s'est réunie à deux reprises durant l'année 2016. Elle a examiné les propositions du liquidateur et pris les décisions y relatives au cours de ses séances. La commission des créanciers a en outre pris des décisions par voie de circulaire pour statuer sur deux demandes du liquidateur.

Malheureusement, Jörg Zimmermann est décédé subitement suite à un malaise cardiaque le 12 janvier 2017. Les membres de la commission des créanciers et moi-même tenions Jörg Zimmermann en haute estime. Il mettait ses connaissances au service de la commission des créanciers et donnait son avis de manière compétente et sereine. Nous garderons le meilleur souvenir de lui.

IV. ETAT DES ACTIFS DE SAIRGROUP AU 31 DECEMBRE 2016

1. REMARQUES PRELIMINAIRES

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2016 (annexe 1). Cet état recense les actifs de SAirGroup au 31 décembre 2016 en fonction des connaissances actuelles et compte tenu des changements intervenus depuis cette date.

2. ACTIFS

Liquidités: Les liquidités sont placées principalement auprès de la Banque Cantonale de Zurich («ZKB»). Depuis le 1^{er} mars 2015, la ZKB prélève des taux d'intérêt négatifs sur les avoirs de SAirGroup. En 2016, des intérêts négatifs d'un montant de CHF 3 948 890 ont été perçus. Le taux d'intérêt négatif moyen mis à charge était légèrement inférieur à 0,7%.

Créances envers des tiers: Le poste «créances envers des tiers» a été réévalué après l'apurement des rapports de créances internes du groupe (cf. Circulaire n° 27, ch. II.). Pour l'essentiel, une nouvelle détermination de la valeur des créances envers SAirLines AG en liquidation concordataire («SAirLines») a été effectuée sur la base du montant des créances reconnues et du dividende concordataire prévu. Cette réévaluation a grandement participé à augmenter de CHF 412 093 802 les «créances envers des tiers» par rapport à l'état de liquidation au 31 décembre 2015.

3. DETTES DE LA MASSE

Créanciers concordataires: Les créanciers concordataires au 31 décembre 2016 concernent des frais occasionnés lors de la liquidation concordataire.

Provisions pour acomptes: Dans l'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2016, les provisions suivantes ont été constituées pour les quatre premiers acomptes:

Type de provision	1 ^{er} acompte en CHF	2 ^e acompte en CHF	3 ^e acompte en CHF	4 ^e acompte en CHF
Paievements non exécutés en raison d'instructions de paiement manquantes ou pour d'autres raisons	91 292 606	36 319 119	46 081 318	38 721 917
Créances conditionnelles pour lesquelles les conditions ne se sont pas encore réalisées	917 546	363 556	450 117	346 244
Créances dans des actions en contestation de l'état de collocation en cours	125 015 528	49 534 455	61 328 372	47 175 671
Créances différées	13 769 824	4 350 110	5 385 851	4 142 962
Total des provisions	230 995 504	90 567 240	113 245 658	90 386 794

Les provisions constituées permettent de garantir le montant maximal des quatre acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

4. CREANCES CONCORDATAIRES

En ce qui concerne l'état actuel de la procédure de collocation, il est renvoyé au ch. VII.1. ci-après. L'aperçu de l'état de la procédure de collocation ([annexe 2](#)) indique pour quels montants et dans quelles classes des créances ont été produites, admises ou définitivement écartées, et quelles créances sont en litige (actions en contestation de l'état de collocation) ou en attente d'une décision de collocation. Les montants des créances sont encore susceptibles d'évoluer dans toutes les classes dans le cadre de l'apurement de l'état de collocation.

5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

Pour l'essentiel, l'actif du bilan de SAirGroup est désormais apuré. Il reste à définir la répartition entre Swissair et SAirGroup des produits de la vente des immeubles situés à l'étranger ainsi que les prétentions en responsabilité. Pour ce qui est des créances envers des sociétés du groupe faisant l'objet d'une procé-

dure d'insolvabilité en Suisse et à l'étranger, il s'agit d'attendre le versement des dividendes d'insolvabilité sur les créances admises.

Sur la base de nos connaissances actuelles, un dividende concordataire de l'ordre de 18,8 % à 22,9 % au total peut être envisagé. Les quatre premiers acomptes ont d'ores et déjà permis d'en verser 12 %. Le solde du dividende concordataire prévisionnel se situera donc entre 6,8 % et 10,9 %.

V. RÉALISATION DES ACTIFS

1. GÉNÉRALITÉS

Au cours de la période sous revue, le liquidateur a fait avancer le recouvrement de créances de débiteurs en Suisse et à l'étranger. Un montant de CHF 8 389 788 a pu être encaissé à ce titre.

2. DISSOLUTION DU GROUPE DE TVA SWISSAIR; ACTION DE GATE GOURMET SWITZERLAND GMBH

Le groupe de TVA Swissair a pu être dissous en 2014 (cf. Circulaire n° 24, ch. IV.2.). Seul le cas de Gate Gourmet Switzerland GmbH (ci-après «Gate Gourmet») n'ayant pas été réglé par un accord, le montant en cause, de CHF 6 343 656.55, a été placé sur un compte commun en faveur de Gate Gourmet et SAirGroup. Gate Gourmet Switzerland a engagé le 25 juillet 2014 une action contre SAirGroup auprès du Tribunal de commerce du canton de Zurich tendant à la restitution du montant déposé sur le compte commun.

Par jugement du 26 avril 2016, le Tribunal de commerce a rejeté l'action de Gate Gourmet. Entre-temps ce jugement est devenu exécutoire. Le montant du compte joint a été versé à SAirGroup. En outre, SAirGroup a obtenu de Gate Gourmet une indemnité de CHF 170 000 à titre de dépens. Le chapitre groupe de TVA Swissair est ainsi clos.

VI. INVOCATION DE PRETENTIONS EN RESPONSABILITE

Concernant diverses actions en responsabilité (cf. circulaire n° 18, ch. VI.2.3), SAirGroup se réserve le droit d'intenter une action à l'encontre des responsables.

VII. APUREMENT DES PASSIFS

1. PROCÉDURE DE COLLOCATION

Au cours de l'année 2016, l'état de collocation a pu, pour l'essentiel, être apuré en ce qui a trait aux créances jusqu'ici différées par les accords sur le règlement des rapports de créances internes du groupe (cf. Circulaire n°27 ch. II.). Voici la situation à fin 2016 en ce qui concerne les actions en contestation de l'état de collocation:

1^{re} et 2^e classe: En 2016, plus aucune action en contestation de l'état de collocation n'était pendante pour les créances de 1^{re} et 2^e classe.

3^e classe: S'agissant des créances de 3^e classe, une action portant sur un total de CHF 2 358 783 548.45 était encore pendante fin 2016.

Sabena SA en liquidation (ci-après «Sabena») a fait appel du jugement rendu par le juge unique du Tribunal de district de Zurich du 19 janvier 2016 (cf. Circulaire n° 26, ch. VIII.1.) auprès de la Cour suprême du canton de Zurich. L'échange des mémoires est terminé. La Cour suprême n'a pas encore rendu son jugement.

2. PROCEDURE CIVILE EN BELGIQUE

Jusqu'à présent, le liquidateur de Sabena n'a pas documenté davantage le préjudice invoqué devant la Cour d'appel de Bruxelles (cf. à ce sujet Circulaire n° 24, ch. VI.2.). Si la Cour suprême du canton de Zurich et le Tribunal fédéral maintiennent leur pratique appliquée dans le cas de SAirLines, l'issue de cette procédure civile ne devrait plus avoir d'influence sur l'action en contestation de l'état de collocation de Sabena.

VIII. SUITE PREVUE DE LA PROCEDURE

Au cours des prochains mois, il s'agira de trouver un accord avec Swissair sur la répartition des produits de la vente des immeubles à l'étranger. Les bases ont déjà été posées. Les organes de liquidation examineront ensuite les procédures afférentes aux prétentions en responsabilité et décideront de la suite à donner.

Les créanciers seront informés des événements importants au fur et à mesure de la procédure, par voie de circulaire. Les informations sur le déroulement de

la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2018.

Avec nos salutations les meilleures

SAirGroup AG en liquidation concordataire

Le liquidateur:

Karl Wüthrich

- Annexes: 1. Etat de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2016
2. Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2016

	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF	Variation CHF
ACTIFS			
Liquidités			
UBS SA CHF	975'698	1'278'262	-302'564
ZKB CHF	68'118'536	429'632'611	-361'514'075
ZKB USD	8'730	23'911	-15'181
ZKB EUR	5'707'377	1'289'024	4'418'353
ZKB dépôts à terme	900'000'000	650'000'000	250'000'000
Total des liquidités	974'810'341	1'082'223'808	-107'413'467
Positions de liquidation:			
Débiteurs concordataire	1'474	461'082	-459'608
Avances sur frais de justice	0	979'000	-979'000
Répartition non encore déterminée du produit de la vente de Restorama/RailGourmet	0	0	0
Créances sur des tiers	490'551'232	78'581'177	412'093'802
Biens immobiliers	1	73'100'001	-73'100'000
Équipement informatique	2	2	0
Participations, titres	1	1	0
Prétentions en matière de responsabilité	p.m.	p.m.	
Total des positions de liquidation	490'552'710	153'121'263	337'555'194
TOTAL DES ACTIFS	1'465'363'051	1'235'345'071	230'141'727
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	1'208'730	507'013	701'717
Provisions 1er acompte	230'995'504	386'480'760	-155'485'256
Provisions 2ème acompte	90'567'240	152'089'705	-61'522'465
Provisions 3ème acompte	113'245'658	189'491'687	-76'246'029
Provisions 4ème acompte	90'386'794	0	90'386'794
Provisions pour frais de liquidation	10'000'000	10'000'000	0
Total des dettes de la masse	536'403'924	738'569'164	-202'165'241
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	928'959'127	496'775'907	432'306'967

Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

Catégorie	Annoncées CHF	Dans le cadre de la procédure de collocation					Dividende concordataire en %					
		Reconnues CHF	Admises sous conditions CHF	Action en contestation de l'état de collocation pendante CHF	Différées/Nouvelles annoncées CHF	Ecartées CHF	Accomptes	Dividende futur		Total		
								minimal	maximal	minimal	maximal	
Garanties par gage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 ^{ère} classe	368'483'558.54	77'598'328.29	-	-	2'790'738.73	288'094'491.52	100%	-	-	100%	100%	100%
2 ^{ème} classe	828'861.67	705'878.35	-	-	235.55	122'747.77	100%	-	-	100%	100%	100%
3 ^{ème} classe ^{1) 2) 3)}	48'366'215'769.09	11'158'609'977.29	17'312'189.34	2'358'783'548.45	207'148'102.75	34'624'361'951.26	12.0%	6.8%	10.9%	18.8%	22.9%	22.9%
Total des créances concordataires	48'735'528'189.30	11'236'914'183.93	17'312'189.34	2'358'783'548.45	209'939'077.03	34'912'579'190.55						

1) Le calcul du dividende minimal tient compte à hauteur de 100% des créances admises sous conditions.

2) Le calcul du dividende maximal tient compte à hauteur de 40% des créances différées de 3ème classe ; les créances admises sous conditions ne sont pas prises en considération dans ce calcul.

3) Les créances colloquées suivantes, qui entre-temps ont été intégralement couvertes par des paiements de dividendes et des paiements de tiers, ont été déduites du total des

créances reconnues:

- Bank of America 81'064'375.50

- USD-Bond 539'953'750.00

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline SAirGroup AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50